



CHARTE DE LA MAISON BTS 2019-2020

Fruit d'une expérience et d'une réflexion nourries avec chefs d'établissement, directeurs pédagogiques et étudiants depuis plus de vingt-cinq ans, la maison BTS propose un art de vivre-ensemble au service de l'excellence : c'est "l'esprit Saliège". Sa Charte énonce les droits et les devoirs de tout locataire de la maison BTS (BTS + MANAA):

I/ Le bruit

Il est l'ennemi de tous. A toute heure la Maison BTS doit conserver sa fonction et vocation : **un lieu de repos et de travail.**

Ce qui implique :

- *Conversation non bruyante*
- *Musique exclusivement avec les écouteurs **pas d'enceintes même en journée***
- *Utilisation des téléphones et des ordinateurs portables réduite au strict nécessaire pendant les créneaux de travail.*
- *Écoute de la télévision à faible volume.*

La circulation des étudiants à la Maison BTS comme à l'internat cessent dès 23h.

II/ Horaires et vie quotidienne

Self : Petit déjeuner 7h/9h30 (8h/10h le dimanche), déjeuner 11h45/13h15, dîner 18h45/19h45 (sauf samedi 18h45-19h15)

Laverie : 8h à 20h00. Trois machines à laver et trois sèche-linges industriels se trouvent au fond du couloir du RDC Ouest (Accès par l'issue de secours RDC bâtiment Renoir). Tarifs : 3,50€ le lavage, 1€ les 30 mn de séchage. Poids max : 7kg lave-linge, 7kg sèche-linge. Paiement par CB ou pièce (le monnayeur accepte : pièces 10, 20, 50, centimes et 1€, 2€) et par billets de 5, 10 et 20€.

Lingerie : draps, couvertures, oreillers et taies d'oreiller peuvent être fournis par l'internat. La distribution du linge propre se fera de 18h à 19h30, s'adresser aux surveillants (+ week-end). Chaque étudiant pourra déposer son linge de lit sale dans le charriot prévu à cet effet à la laverie (voir les horaires ci-dessus) avec enlèvement hebdomadaire par l'entreprise de nettoyage.

Circulation : **Toute circulation doit cesser au-delà de 23h.** En week-end les retours nocturnes se feront dans le plus grand silence et le respect total du repos des étudiants

restés à l'internat et la Maison BTS.

Sachez qu'à toute heure des surveillants hommes et femmes sont susceptibles de circuler dans les couloirs, même tardivement. A vous de prendre la responsabilité de votre tenue. Par ailleurs, en cas de nécessité (bruit ou autre), le surveillant(e) peut intervenir dans une chambre après 23h. Les surveillants respecteront le protocole suivant : frapper à la porte, annoncer sa présence, attendre quelques instants avant d'entrer dans la chambre.

Portails : tous les jours de la semaine (sauf week-end), les 2 portails de Saliège ouvrent à 7h et sont refermés à 20h30. Il est donc impératif de sortir son véhicule ou de le rentrer avant cette limite horaire. Une courte ouverture de 15 minutes (22h45/23h) permettra aux 3/4 de sortir leur véhicule juste avant la fermeture de l'externat. En weekend, le portail est fermé du samedi soir 23h au dimanche soir 18h pour le retour des internes.

Infirmierie/consultations médicales : au RDC Nord de l'internat (bâtiment Cézanne) l'infirmière Catherine LETOURMY accueille les étudiants tous les jours de la semaine de 8h à 17h. Le Docteur Nadia El Mernissi-Maury reçoit en consultation tous les jours (sauf mercredi et weekend) de 12h45 à 14h00. En cas d'urgence nocturne le surveillant en poste est toujours joignable au **0561247840** (bascule du standard téléphonique du Lycée vers l'internat).

En cas de nécessité de conduire un de vos camarades aux urgences merci de venir nous le signaler systématiquement, une société de taxi est alors directement contactée par téléphone et assure le transport aux urgences. Si c'est plus grave une ambulance ou les sapeurs-pompiers que nous contacterons se chargeront du rapatriement. Certains d'entre vous par élan de solidarité décident d'accompagner son ou sa camarade aux urgences, évitez de le faire après 21h et systématiquement nous signalez le.

Loisirs : Salle de musique, salle de musculation, gymnase, tennis, Beach volley et toute activité périscolaire cesseront à 19h pour laisser place au dîner puis à l'étude du soir à 20h.

III / Communication

Tout au long de l'année les étudiants sont tenus de consulter leur boîte mail Saliège de même pendant les périodes de congé (Toussaint, Noël, février, pâques, été...) quelques jours avant la rentrée.

Les enregistrements vidéos et vocaux faits à l'insu des personnes sont interdits, de même que **leur diffusion sur les réseaux sociaux** (droit à l'image).

IV/ Hygiène de vie



Chaque étudiant est responsable tout au long de l'année de la propreté de son studio qui devra être correctement tenu. L'ordre et la propreté étant une condition de possibilité du travail et de la vie en communauté, l'équipe d'internat sera particulièrement vigilante dans ce domaine et assurera une vérification quotidienne.

Les poubelles ne doivent pas être entreposées même à titre temporaire devant la porte de votre studio, mais doivent immédiatement être descendues et déposées dans le container au rez-de-chaussée (Si celui-ci est plein, d'autres containers sont disponibles à l'espace containers de l'internat).

Conformément à la loi, il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des locaux ainsi que d'y introduire et d'y consommer de l'alcool. L'introduction de stupéfiants à l'internat, contraire à la loi, sera sévèrement punie.

V/ Sécurité/vols

En période scolaire ainsi que durant les congés, tout objet de valeur et tout argent liquide sont sous la responsabilité de son propriétaire. Durant la journée, **chaque étudiant est tenu de fermer sa chambre à clef.** L'établissement ne saurait être tenu responsable en cas de vol ou de perte et il n'y aura donc aucune indemnisation.

VI/ Personnes extérieures

La maison des BTS est strictement réservée aux étudiants de la maison BTS (BTS + MANAA) et aux prépas internes. La présence de toute personne étrangère (y compris externes et 3/4), est interdite et doit être signalée. D'une manière générale, les visites doivent être limitées et sont soumises à l'accord du responsable de l'internat (départ impératif à 22h). Aucune personne étrangère à Saliège ne peut venir profiter des installations sportives

Chaque studio n'est conçu que pour héberger une seule personne, le locataire officiel et ne saurait être mis à disposition pour un tiers même temporairement.

Il vous est demandé de ne pas vous asseoir sur les rebords de fenêtres.

VII/ Dégradations du matériel

L'équipement du Lycée (informatique, matériel sportif, locaux pédagogiques, sanitaires, matériel de nettoyage, salle de musique, parking et espaces verts etc...) est un bien commun que chaque étudiant s'engage à respecter. Les jeux de balle/ballon sont interdits dans les studios et les couloirs de la maison BTS, aux abords des bâtiments ainsi que sur les parkings afin d'éviter tout dégât sur les lampadaires, fenêtres, rétroviseurs de voitures, etc...

Lors de l'étude du soir à l'externat merci de signaler toute dégradation dans les salles



de classes ou boxes au surveillant en poste. Toute détérioration pourra donner lieu, selon le cas, à facturation.

VIII/ Valiserie

Une possibilité de stockage temporaire pour les départs en vacances y compris les vacances d'été, est proposée aux locataires de la maison BTS qui le souhaitent. Les affaires entreposées devront être correctement emballées (pas de sacs poubelle) soigneusement étiquetées de vos noms prénoms et classes; sans oublier la signature d'une consigne de dépôt au bureau de l'équipe d'internat.

IX/ Dispositif de fin d'année

Le bail locatif des studios BTS court sur 10 mois : de septembre à juin. Tout étudiant qui s'apprête à quitter Saliège fin juin doit observer un certain nombre de formalités préalables au départ :

1/ Informer au plus tôt sa directrice ou son directeur des études et le chef d'établissement de manière explicite afin de prévoir toute disposition d'accompagnement.

2/ Passer par le dispositif départ : au minimum 48h avant votre départ prévenir par mail l'intendance et la comptabilité. Après 16h, la veille de votre départ : prendre contact avec l'équipe d'internat pour établir individuellement l'état des lieux. Votre studio devra être nettoyé à fond, laissé en bon état et la clé de votre studio rendue sous peine de retenue sur votre caution. Cette visite contradictoire en votre présence vise à éviter tout litige ultérieur.

Penser à retourner les livres empruntés au CDI/ A utiliser les bacs de collecte (bacs de collecte au RDC de l'internat (linge, vêtements, produits d'entretien, papeteries..., seront acheminés vers des associations humanitaires).

L'équipe d'internat a pour mission de faire respecter ces règles qui garantissent un vivre ensemble harmonieux et un environnement de qualité: politesse, courtoisie, bonne humeur et respect des autres constituent des repères essentiels pour une réussite d'études à la hauteur des ambitions de chacun. L'admission suppose l'adhésion au projet d'internat et le respect de sa charte.

Date :.....

Nom :.....

Prénom :.....

Classe :.....



Le Chef d'Etablissement

Alain COPIN

Le Responsable de l'Internat

Samuel DUFAURE

Le Responsable Adjoint

Kazem KHALIFE

L'étudiant

Lu et approuvé